

TP DE PHILOSOPHIE DU LANGAGE

Travaux rédigés par Serhan Ola

Premier travail:

D'un emploi de la logique dans le langage.

La forme grammaticale masque parfois la forme logique d'une proposition, et désavantage une communication transparente. Elle peut également remettre en question l'interprétation de l'attitude du locuteur. Une phrase quelconque peut comprendre un grand nombre de significations. C'est notamment le cas lorsque les phrases sont linguistiquement ambiguës, à savoir qu'elles reçoivent plusieurs sens dont la source est linguistique. La désambiguïsation est le processus par lequel on choisit l'interprétation adéquate, parmi l'ensemble des interprétations linguistiquement possibles.

Pourquoi employer la logique pour expliciter une proposition? Le sens d'une proposition exhibe sa valeur de vérité de la même manière que la forme logique exhibe le sens d'une phrase. L'utilisation de l'idéographie de Frege (sous la forme contemporaine) nous permettra de mettre en évidence les ambiguïtés linguistiques. Nous pourrons ensuite procéder au passage au langage naturel, afin d'explicitier les propositions traitées et d'optimiser le processus de compréhension, tel que Frege envisageait son idéographie adaptée au langage usuel. Ce travail sera entamé par le traitement de deux cas d'ambiguïtés linguistiques: la première due à l'organisation syntaxique d'une phrase, et la deuxième aux représentations conceptuelles.

Bien entendu, cette entreprise nécessite d'être théorisée au point d'en exclure l'aspect pragmatique de la communication. Il n'en demeure pas moins qu'elle permettra d'en délimiter l'importance; nous tenterons pour cela d'évaluer le rôle de l'axe pragmatique (horizontal) tout au long de cette dissertation. La deuxième partie de la dissertation sera consacrée exclusivement à une théorie essentiellement pragmatique au sujet de l'inférence.

Les ambiguïtés structurales sont généralement issues d'une organisation syntaxique peu claire; la logique a en cela toutes les chances de rendre transparente une phrase ambiguë. La phrase suivante, sans prendre en compte le contexte de son occurrence, contient une ambiguïté de structure : « J'ai vu un chasseur avec des lunettes ». La question ici est de savoir si c'est le narrateur qui porte les lunettes, ou bien le chasseur. Si nous effectuons un décorticage logique, nous obtenons le résultat suivant:

(1) Il existe un narrateur x et un chasseur y : condition d'existence

(2)a- y porte des lunettes : prédication liée à l'objet

b- x porte des lunettes : prédication liée au sujet

(3) x a vu y : prédicat principal liant les deux protagonistes

Cet exemple met en évidence le fait que l'interprétation sémantique ne peut s'appuyer sur l'unique base de la construction syntaxique de la phrase.

Envisageons le cas (2)a-: il existe deux individus x et y , tels que x a vu y et y porte des lunettes. Il est intéressant de remarquer que le passage de la phrase linguistique à la phrase logique a entraîné une explicitation du prédicat «porter des lunettes» en prédicat indépendant des règles syntaxiques de la phrase initiale. Dans le cas (2)a-, le prédicat « porte des lunettes » s'associe avec l'objet y : « J'ai vu un chasseur, et ce chasseur porte des lunettes ». En procédant au

retour au langage naturel, nous pouvons donc anticiper au moins deux formes d'expression concises. L'une consiste à compléter le groupe nominal « un chasseur » par un autre groupe nominal, ou alors par un groupe verbal. Nous obtenons les résultats respectifs: « J'ai vu un chasseur à lunettes » (ou « j'ai vu un chasseur portant des lunettes »), et « J'ai vu un chasseur qui porte des lunettes ».

Dans le cas (2)b-, où le prédicat « porter des lunettes » est associé au sujet, les lunettes deviennent un moyen par lequel le prédicat principal « voir » est exécuté. L'association des deux prédicats apparaît comme une alternative nécessaire afin d'optimiser la compréhension de la phrase, du fait que l'activité principale décrite dépend sémantiquement du complément « lunettes ». Nous procédons donc à un changement dans l'organisation syntaxique initiale de la phrase en explicitant le rapport entre les deux prédicats, principal et subordonné. Le sens littéral de la phrase sera donné par la construction suivante: « J'ai vu au moyen de lunettes un chasseur », ou de manière plus concise et plus ordinaire: « J'ai vu avec des lunettes un chasseur ». Cette dernière forme est représentative du changement structurelle nécessaire à expliciter de la phrase initiale. L'actualisation des deux significations interprétées à partir de la phrase initiale ne sont rien d'autre que la mise en lumière de l'énoncé qui lui correspond.

La relation entre les mots et les objets référés sont entre autres régis par des convenus conventionnels, générés par l'image mentale/idée d'un objet ; ce phénomène est indépendant de l'axe horizontal locuteur-expression-auditeur.

Considérons la phrase « Le serpent mue .» et transcrivons-la en étapes logiques.

(1) Il existe un individu « le serpent » : condition d'existence

(2)a- Cet individu réfère à l'espèce reptile

b- Cet individu réfère à un serpents particulier: condition d'unicité

(3) Cet individu mue : prédication

Dans le cas (2)a- , l'expression « le serpent » correspond à l'ensemble de serpents, ou plus précisément à la catégorie animale propre aux serpents. Par conséquent, ce que l'on entend par « le serpent mue » revient à la phrase suivante: si x est un serpent, alors x comprend la propriété de muer. Nous devons considérer deux concepts (au sens frégeén) ici: le concept « serpent » et le concept « muer ». Sa valeur de vérité peut être vérifiée si un même argument s'associe aux deux concepts respectifs. Dans ce cas-ci, le doute est relativement faible; la valeur de vérité est vraie. Procédons donc au passage au langage usuel, en tentant d'explicitier au possible et de manière concise la proposition. « Le serpent » correspond à l'ensemble des serpents, le prédicat muer ne pose pas d'ambiguïté, ce qui nous permet d'inférer: « Tous les serpents muent », ou « chaque serpent mue » (pour tout x, si x est un serpent, alors x possède la propriété de muer). Ce sont des noms propres divers dénotant un même objet, qui satisfont les conditions de définition d'un concept. Dans ce cas de figure précis, « l'ensemble des serpents » est une expression qui concilie la représentation conventionnelle et mentale du serpent, et comprend concrètement tous les serpents existants dans le monde, dans leur diversité. Il convient donc d'identifier l'expression « l'ensemble des serpents » (cas (2)a-) au concept même du serpent, au sens frégeén. Le sens de cette expression se confond donc avec son concept, ainsi que d'autres telles que « chaque serpent », « tous les serpents », « le serpent », « les serpents », etc... Un même concept peut s'incarner en multiple expressions linguistiques, et dénoter en conséquent sa propre identité. Il est donc possible de prétendre pouvoir réconcilier le mouvement frégeén avec ses opposants du fait qu'il existe effectivement une multitude de noms propres pouvant dénoter un même objet conceptuel, autant que ce dernier ne possède lui-même de représentations linguistiques.

Cependant, il faut noter que l'expression « Le serpent » n'est pas seule responsable de l'ambiguïté générale de la phrase; le temps employé peut également faire l'objet de deux interprétations. Il peut être un présent de vérité générale; ce choix d'interprétation appuie une compréhension de la phrase similaire à celle développée précédemment: nous parlons d'un énoncé atemporel, abstrait de l'axe temporel de la même manière que l'abstraction de l'expression « Le serpent » est élevée à l'espèce générale, non spécifique, de ces reptiles. Cet emploi du temps peut également correspondre à un présent actuel ou immédiat, indiquant que la description de la phrase fait référence à un état de faits dans le monde actuel, un énoncé en temps réel. De même que la corrélation entre temps et référence mentionnée précédemment, le processus est conservé ici: nous parlons d'un énoncé ayant lieu durant une extension de temps définie au présent, la situation décrite par la phrase prend effet au moins le temps de l'énonciation de la phrase (sinon plus), et le sujet « Le serpent » est un individu particulier et spécifique, non général. Il est néanmoins impossible de jouer sur l'état du temps employé dans la phrase dans le but de la désambiguïser et d'en préserver la compréhension. Si les changements syntaxiques d'une phrase peuvent favoriser la clarté sans atteindre la signification, une modification du temps employé ne peut générer qu'un changement radical de l'énoncé: la situation décrite par la phrase est déplacée dans le temps, et les paramètres d'évaluation de la phrase (l'identité des référents, la connotation sémantique des mots, l'état général du monde) sont par conséquent différents. Ceci étant, un changement du temps d'une phrase donnée s'attacherait plutôt à une influence intrinsèque sur la valeur de vérité de la phrase, et non plus à la référence sémantique des termes employés dans celle-ci.

L'analyse de la deuxième interprétation possible du terme « le serpent » est illustré par le cas (2)b- où la dénotation correspond à un serpent particulier. « Le serpent » dénote ici un individu unique, qui mue dans l'actualité du contexte du discours et qui répond à la condition d'unicité (introduite par Russell). Cet exemple a la particularité d'engager au moins deux interlocuteurs avisés de l'identité du serpent en question; la valeur de vérité ne dépend donc plus que de la constatation que le serpent mue effectivement. Nous pouvons nous permettre de ne pas modifier la phrase initiale ici, étant donné que dans un contexte où les interlocuteurs sont connaissant du serpent, l'ambiguïté ne se présente pas: « Le serpent mue ». En revanche, un contexte mettant en scène des interlocuteurs parmi lesquels certains ne connaissent pas le serpent en question, un changement linguistique s'impose. Nous pouvons exprimer la situation de manière explicite par l'utilisation d'un pronom démonstratif dans un souci de situer géographiquement le serpent dont nous souhaitons parler: « Ce serpent mue ». Cet exemple est lié à la discussion des noms propres dénotant des objets qui n'ont pas de dénotation, soit ici le sens que « le serpent » prend pour ceux qui ignorent de quel serpent il est question. L'analyse dite superficielle de Frege échoue ici à expliciter la véritable référence de l'expression, et la valeur de vérité de la phrase devient alors arbitraire, étant donné que celle-ci dépend ici du discours et de son contexte. La théorie profondiste de Russell nous permet d'identifier le rapport d'ambiguïté, mais également d'adopter un avis plus critique quant à la valeur de vérité de la phrase, du fait de l'attribution de trois critères de vérité: la condition d'existence d'une entité actuelle correspondant à un serpent, la condition d'unicité du serpent, et enfin le rapport entre le sujet de la phrase et de son prédicat.

Nous avons jusqu'ici étudié le problème du sens et de la référence à travers les ambiguïtés linguistiques, d'un angle déterminé hors emploi. En somme notre analyse s'est bornée à la

définition de la référence virtuelle de J.C. Milner, soit à la signification lexicale des phrases qui correspond au sens de leurs expressions référentielles, et qui définit les conditions selon lesquels un objet appartient au référent en question. En d'autres termes, nous avons traité ces entités linguistiques hors de leur contexte discursif. Le rôle de l'axe horizontal a été mis en avant lors de l'avènement du nouveau paradigme « anti-frégéen » selon lequel le référent des expressions est fixé, plus que par le concept, mais par le contexte d'occurrence de la proposition. Lorsque le locuteur émet une expression, il produit de même un signe, soit une attitude accompagnant son acte de parole, donnant une forme subjective et relative à l'utilisation de la phrase, et dépassant l'utilisation naïve du rapport vertical. Le rapprochement entre l'attitude de l'acte de parole et la représentation mentale d'une expression produisent systématiquement un effet sur l'auditeur. Il est indéniable que le sens d'une phrase est calculé sur la base de la signification linguistique (comme nous l'avons traité précédemment), mais également sur la base de l'information contextuelle qui vient toujours ajouter des prémisses à celles fournies par la phrase: « Quelle heure est-il? _ Le facteur vient de passer. », nous comprenons ici qu'il est donc près de 10 heures (selon les facteurs...). Cette information ne fait pas partie de ce qui a été dit, mais elle est inférée et la gestion du contexte est décisive pour son calcul. Or si nous sommes capables de comprendre plus que ce que les phrases signifient, cela suppose que les informations contextuelles associées aux informations linguistiques produisent de nouvelles informations. Le sens dépend donc également d'une procédure cognitive qui opère à la manière d'un raisonnement, avec des prémisses et des conclusions. Comment est-ce que les informations linguistiques guident-elles les inférences pragmatiques? L'une des hypothèses de la pragmatique linguistique est que la signification des expressions participe à la production des inférences, et ceci par les expressions conceptuelles et les expressions procédurales qui encodent des instructions sur la manière de traiter les entités linguistiques utilisées dans le discours (le contexte ou l'environnement cognitif des interlocuteurs).

Le domaine de la pragmatique relève du calcul du sens de l'énoncé, au delà de sa signification littérale, et est en général le résultat d'une inférence. La notion de vérité ne concerne plus seulement les phrases, mais désormais aussi le contexte discursif. Contrairement au code statique de la logique propositionnelle, le contexte n'est pas donné, mais à tout moment construit; c'est donc une donnée dynamique. Dans un tel système où la pragmatique vient compléter le modèle du code, la communication non-littérale (qui comprend l'axe pragmatique horizontal) devient une règle, le résultat de la combinaison intrinsèque du modèle inférentiel et du modèle du code. Nous cherchons à communiquer des informations pertinentes, et la communication non-littérale l'est généralement moins.

Le contexte est un sous-ensemble de l'environnement cognitif mutuel, à savoir l'ensemble des faits perceptibles et manifestes mutuellement au locuteur et à l'interlocuteur. Si une information devait manquer à l'interlocuteur, il en résulterait un échec possible de la communication (ce qui explique facilement le système mixte). Le paradigme frégéen a été fortement critiqué par le mouvement « anti-frégéen », qui pourtant amène un aspect complémentaire à ce qui a été accompli par Frege. Ce mouvement a cependant le mérite d'avoir élargi la philosophie du langage à un domaine fondamental: le rapport du locuteur à l'interlocuteur, soit le rapport de soi à autrui.

Deuxième travail:

La reconnaissance pour acte perlocutionnaire.

Durant le développement de l'essai portant sur les actes de langage, Searle montre un souci de précision qui le mène à mettre au clair des notions vagues, pourtant communément admises par les philosophes. A cette occasion, il approfondit la théorie de Austin sur les différents types d'actes de langage (notamment de la page 59 à 63). Il reprend cette théorie par deux fois dans son essai, la première afin d'enrichir la catégorisation apportée par Austin, et la deuxième en vue de critiquer la notion de « signification non-naturelle » de Grice.

Mon ambition est de parcourir les différentes notions abordées par Searle quant à la structuration des types d'actes de langage, et de m'attarder sur sa définition de l'acte perlocutionnaire et de la manière dont il envisage ce dernier. Une fois les notions de reconnaissance, de signification et d'intention explicitées, je tenterai d'argumenter la définition des actes perlocutionnaires selon Searle, en vue de prouver qu'un effet perlocutionnaire peut être tout à fait indépendant de l'acte illocutionnaire, et qu'il prend effet, dans un acte de parole réussi, dès l'acte d'énonciation.

Entamons notre discussion par les différents cas de figures qui permettent de mettre en lumière la catégorisation des types d'actes de langage. Nous partons d'abord d'une énonciation d'une phrase; cette étape est la première entre toutes, car elle représente l'amorce d'une communication. C'est ce qu'on appelle l'acte d'énonciation (a), soit la simple articulation sonore ou formulation acoustique de mots. La seconde étape consiste à observer le contenu propositionnel de l'énonciation: « Une proposition est ce qui est asserté dans l'acte d'assertion, ce qui est affirmé dans l'acte d'affirmation. » (p.67), c'est à dire ce que le locuteur signifie par la phrase articulée. Nous avons désormais affaire à des référents et à des prédicats. L'acte d'énoncer des phrases entraîne forcément celui d'exprimer des propositions, dans la mesure où cette phrase est grammaticalement correcte. Les formules telles que « aïe », « tiens » ou autres, ne peuvent faire l'objet d'une analyse ici, étant donné qu'elles n'expriment aucune proposition, leur contenu lexical et leur valeur référentielle étant quasiment nuls; ces expressions échappent à la catégorisation présente du fait qu'elles manifestent une intention à communiquer, dépourvue d'une intention à communiquer quelque chose en soi: leur passage de l'acte d'énonciation (a) à l'acte propositionnel (b) est par conséquent impossible. Référencer et prédiquer revient donc à effectuer un acte propositionnel (b) dans cette catégorisation. La troisième catégorie vise à expliciter la forme propositionnelle de l'acte de parole, à savoir s'il consiste en un ordre, une promesse, une demande etc. Cet acte est nommé l'acte illocutionnaire (c), et présuppose l'achèvement des deux actes mentionnés précédemment (acte d'énonciation et acte propositionnel). Nous pouvons d'ors et déjà mettre en évidence des cas exemplifiant l'intérêt de cette catégorisation, outre celui de comprendre l'acheminement de la communication. Il existe des phrases de structures différentes pouvant agir sur cette catégorisation de manière remarquable; envisageons les phrases suivantes proposées par Searle:

- (1) Jean fume beaucoup. (forme déclarative)
- (2) Jean, fume-t-il beaucoup? (forme interrogative)
- (3) Fume beaucoup, Jean! (forme impérative-exclamative)
- (4) Plût au ciel que Jean fumât beaucoup! (souhait)

L'acte d'énonciation varie donc par le simple fait que les phonèmes et la structure

syntaxique des phrases diffèrent de l'une à l'autre. Searle nous fait remarquer que toutes ces phrases sont de référence et de prédication identiques; l'acte propositionnel reste en conséquent inchangé dans les quatre exemples. La troisième partie (c) de notre catégorisation, quant à elle, n'est pas indifférente à la force et au type de chaque phrase. Déclaration, interrogation, exclamation et formulation de souhait requièrent respectivement des actes illocutionnaires différents. Plus loin dans son essai, Searle explicite les manières par lesquelles, en anglais, les actes illocutionnaires s'expriment, outre la forme grammaticale de la proposition elle-même : « l'accent tonique, l'intonation, la ponctuation, le mode du verbe, et les verbes dits « performatifs » ». Ces procédés correspondent aux « marqueurs de force » de l'acte illocutionnaire. Quelle est justement l'utilité et les inférences de ces marqueurs, et de l'acte illocutionnaire?

Il est clair que la communication engage deux participants au moins (réels ou imaginaires); l'intérêt de l'acte illocutionnaire (et ses procédés sous-jacents) consiste précisément à produire un effet particulier et intentionnel sur l'auditeur. Cet effet traduit la situation où l'état mental initial de l'auditeur se trouve altéré par l'acte de parole du locuteur. Ainsi, le locuteur exercerait une influence au travers de son acte de parole sur l'état mental de son interlocuteur. Par conséquent, une quatrième étape vient s'ajouter à la catégorisation: l'acte perlocutionnaire (d), ou plus précisément l'effet perlocutionnaire, qui incarne l'influence que l'acte illocutionnaire provoque sur l'auditeur. Searle affirme à la page 62: « Si l'on considère la notion d'acte illocutionnaire, il faut aussi considérer les conséquences, les effets que de tels actes ont *sur les actions, les pensées ou les croyances, etc. des auditeurs* ». Cependant, il me semble manifeste que l'effet que produit un acte de parole sur l'auditeur, contrairement à la démonstration et à la définition de Searle de l'acte de dire « Bonjour », est toujours présent, quelque soit la nature de l'acte de parole, strictement informatif, ou agissant directement sur l'état mental de l'auditeur.

Les interjections telles que « aïe », « zut » etc. ont d'ailleurs cela de particulier de ne pas bénéficier de statut propositionnel, et en conséquent d'être dépourvues de l'acte propositionnel et illocutionnaire, mais de produire malgré tout un effet perlocutionnaire sur l'auditeur, par le seul fait de manifester une intention de communiquer. Il apparaît donc que l'effet illocutionnaire, invariablement lié à l'acte propositionnel, ne soit pas essentiel à l'accomplissement de l'effet perlocutionnaire. Avec les expressions telles que « aïe » etc., l'acte d'énonciation suffit relativement à créer un effet perlocutionnaire sur l'auditeur, dans la mesure où ces expressions agissent sur l'action de l'auditeur. Nous devons ici redéfinir la notion d'*action* depuis la perspective de l'auditeur. L'emploi de ces termes particuliers engendre une réaction chez celui-ci: il est interpellé par l'énonciation de ces termes (qui de par leur forme compacte, voire phonétiquement atypique, parviennent à attirer l'attention), non parce qu'il reconnaît une forme propositionnelle et un acte illocutionnaire, mais seulement par la perception auditive et l'intention à communiquer du locuteur. Il semble donc que l'effet perlocutionnaire ne requiert pas nécessairement d'acte illocutionnaire afin de prendre effet. L'acte d'énonciation, comme le démontre l'exemple de ces expressions particulières, suffit également à provoquer un effet perlocutionnaire, lequel peut se révéler indépendant du contenu propre de l'énonciation. Pour tenter d'élucider cet argument, nous allons nous référer au commentaire de Searle au sujet de la définition de la signification de Grice.

En effet, Searle considère que les actes illocutionnaires nécessitent une signification, et en sont même une caractéristique inhérente. L'emploi de l'énonciation est donc attribué à l'intention de communiquer quelque chose pour signifier quelque chose. Grice propose une théorie selon

laquelle « dire qu'un locuteur L a voulu signifier quelque chose par X, c'est que L a eu l'intention, en énonçant X, de produire un effet sur l'auditeur A grâce à la reconnaissance par A de cette intention » (p.83). Searle reconnaît la nouvelle notion qu'apporte Grice à la discussion, à savoir un rapport entre signification et intention. Searle développe ensuite une théorie à partir de laquelle il démontre l'inexactitude et l'incomplétude de celle de Grice, en définissant l'acte de saluer verbalement (« Bonjour ») qui engage effectivement une reconnaissance de l'intention de communiquer, la signification du mot « Bonjour » étant pratiquement vide d'information susceptible d'influer effectivement sur l'état mental de l'auditeur. Searle précise que la simple fonction de l'auditeur consiste ici « à comprendre ce que je lui dis, il ne s'agit pas d'une réaction ou d'un effet supplémentaire ». Si nous devons suivre l'exacte définition de Searle de l'acte perlocutionnaire, l'acte de dire « Bonjour » n'exerce effectivement aucune conséquence sur les *pensées* et *croyances* de l'auditeur. Reste donc à comprendre ce que l'on entend au sein de cette même définition par « l'effet sur les *actions* ». Si la reconnaissance de ce même « Bonjour » n'est pas une *réaction* (action induite par une autre action initiale) provoquée chez l'auditeur, il me semble difficile de concevoir ce qu'elle pourrait être d'autre.

Envisageons un cas de figure assez simple: en tant que locutrice, je souhaite saluer une personne que je connais. Or mon « Bonjour » n'aboutit que sur un mur d'une apparente non-réaction, soit parce qu'elle n'a pas entendu mon acte de parole, soit encore parce que la personne en question désire m'éviter. Quelle interprétation pourrions-nous prêter à cette situation? Quel statut peut-on alors donner à ce « Bonjour » qui finalement dans ce cas particulier semble exhiber une qualité non-effective sur un auditeur? Ces questions rejoignent le rapport signification-intention que Grice a originellement mis en évidence, en corrélation avec la notion de reconnaissance. Nous parlons d'effet une fois qu'il y a réaction quelconque à une action initiale, soit-elle liée à un changement de comportement, de croyance ou de pensée. Le processus de reconnaissance me semble être en soi une réaction à un certain acte de parole, quelque soit son contenu, propositionnel ou non. L'observation du processus de reconnaissance ne doit donc pas être entreprise depuis la position du locuteur, mais plutôt de celle de l'auditeur, étant donné que l'aboutissement d'un acte perlocutionnaire dépend également de celui-ci. Dans la mesure où il ne reconnaît pas mon acte de parole, délibérément ou non, l'acte perlocutionnaire correspondant n'aboutira évidemment pas. Le fait de provoquer ou non une réaction concrète (par là j'entends les effets possibles énumérés par Searle) chez l'auditeur reste indépendant de l'intention à communiquer du locuteur. Searle déclare « Lorsque je dis « Bonjour » en attachant à ce mot sa signification, je n'ai pas forcément l'intention de créer chez mon interlocuteur ou d'obtenir de lui une réaction autre que la simple identification de mon salut ». Sans aborder la notion de l'échange conversationnel, il demeure que le processus de la participation dans l'échange communicatif, quelque soit sa forme *active* ou *passive* verbalement, reste le pilier principal de la communication. Il n'est donc d'aucun intérêt communicatif d'envisager une énonciation qui se passerait dès sa production de l'attente d'une réaction quelconque. J'entends par cette entreprise expliciter ce que Searle signifie par « simple identification » de son acte de parole.

Il y a nécessairement un rapport entre les perlocutions et la reconnaissance de mon intention à communiquer, dans la mesure où l'effet perlocutionnaire, en respectant la chronologie de la catégorisation, présuppose une identification et une reconnaissance de mon intention à communiquer, quelque soit le contenu de mon énonciation. L'identification couplée par la reconnaissance de mon intention à échanger un acte de parole est donc, à ce stade, une pré-condition à l'accomplissement de l'acte perlocutionnaire correspondant. Car si cette

reconnaissance n'était réellement pas un effet, comment expliquer la non-réaction de mes interlocuteurs quand je leur manifeste l'intention de les saluer? Dans le cas où mon auditeur n'a pas entendu mon acte de parole, nous nous trouvons face à un cas de procédure performative où « l'acte en question n'est pas, absolument pas, exécuté avec succès; il n'a pas lieu, il n'est pas accompli », pour nous référer à la deuxième conférence de Austin « Quand dire, c'est faire » (p.86); cet échec correspond à une exécution ratée, dû à une défektivité qui se produit durant la procédure. Nous nous accorderons qu'en temps normal, l'action de saluer quelqu'un est suivi d'une salutation, équivalente au moins, de la part de l'auditeur, contrairement à ce que Searle attend dans son exemple.

Le deuxième cas de figure que j'ai proposé est plus représentatif dans la mesure où mon énonciation a été entendue, reconnue mais volontairement ignorée de manière à ce que je pense moi-même, en tant que locutrice, que je n'ai pas été entendue, de la même manière dont je l'aurais pensé dans le premier cas. Or l'élément dans mon acte de parole que mon auditeur a feint d'ignorer est mon acte d'énonciation, et donc la reconnaissance en soi de mon intention à le saluer, à communiquer; ceci étant, mon auditeur évite par là même de répondre au critère perlocutionnaire. Que fait exactement mon « interlocuteur » lorsqu'il feint de ne pas m'entendre, c'est à dire lorsqu'il évite de manifester une réaction à mon acte de parole? Il feint de ne pas entendre mon énonciation, mais il l'a malgré tout entendue; ceci engage le fait qu'il feint également que je ne lui ai pas initialement adressé la parole, et supprime par là même mon intention à communiquer avec lui; il *refuse* donc de reconnaître mon intention à communiquer avec lui. Ce que je tente de mettre ici en lumière est le fait que la reconnaissance de mon intention a ici échoué de par le fait que mon acte d'énonciation a été occulté, et que de ce fait, elle est nécessairement une *action* en soi propre à mon auditeur, puisqu'il a volontairement provoqué cet échec. Lorsque Searle parle de « simple identification », il entend déjà inférer la notion d'*action*, celle-là même qu'il mentionne dans sa définition de l'acte perlocutionnaire.

La reconnaissance de mon intention de communiquer est donc cruciale dans la catégorisation des actes de parole. Par l'énonciation de termes comme « bonjour », « aïe », « zut », et ceux-là en particulier parce que leur contenu propositionnel est faible ou nul, prouvent que la reconnaissance chez l'auditeur de mon intention de communiquer est déjà un acte perlocutionnaire. Imaginons même que j'énonce une phrase grammaticalement correcte, mais prononcée de manière incompréhensible à mon auditeur (il n'a donc pas saisi le contenu propositionnel de mon énonciation), il reste que ce dernier aura été interpellé par mon énonciation dans la mesure où il a reconnu mon intention de lui communiquer quelque chose. L'intention de communiquer est, dans le cadre des actes de parole, concrétisé par l'acte d'énonciation, condition impérative à la reconnaissance par l'auditeur de cette intention: il est donc flagrant que cette reconnaissance est une sollicitation du locuteur, mais est seulement créée *par* mon auditeur au travers de mon acte d'énonciation, un effet provocateur de mon propre acte de parole; en somme, c'est une *action* inhérente à la définition de Searle de l'acte perlocutionnaire. La reconnaissance de l'auditeur de l'intention de communiquer du locuteur devient donc un acte perlocutionnaire invariable et premier à tout échange communicatif réussi. La signification-même de mon acte de parole ne joue en rien dans ce rapport; elle ne prend effet que dans le cas où mon intention à communiquer a été reconnue, et que le contenu de mon énonciation a été compris (soit dans l'aboutissement de l'acte propositionnel et illocutionnaire); ou alors dans les cas des interpellations pourvues d'un contenu propositionnel faible ou nul, la signification s'associe simplement à la reconnaissance de l'intention à communiquer: le locuteur

signifie par l'emploi de ces termes particuliers qu'il souhaite que son intention de communiquer soit reconnue.

La réussite d'un échange communicatif dépend essentiellement de l'auditeur, de la personne à laquelle l'acte de parole a été adressé. Les trois premières catégories ne se limitent qu'à la performance du locuteur, indépendamment de l'auditeur. L'acte perlocutionnaire amène un enjeu supplémentaire à cette discussion, dans la mesure où le rapport à l'acte de parole est étendu non seulement à sa simple production et description technique (énonciation, proposition, acte illocutionnaire), mais également à son effet sur autrui. Il devient évident que l'auditeur vienne maintenant au cœur de la réussite d'un acte de parole, puisqu'il a été introduit comme partie inhérente à celui-ci. La définition de Searle de l'acte perlocutionnaire s'intéresse donc principalement à l'auditeur et à l'effet des trois précédentes catégories sur celui-ci. On débouche alors sur un double effet perlocutionnaire, tel qu'il est défini par Searle: le premier intervient dès l'acte d'énonciation, et cet effet prend une forme invariable: celle de la reconnaissance de l'intention de communiquer ou de communiquer quelque chose; le second après l'accomplissement de l'acte propositionnel et illocutionnaire, dont la forme varie selon la définition de ces deux actes.

Troisième travail:

La notion d'implicature conversationnelle.

La notion d'implicature a été introduite par P. Grice après un constat en rapport aux échanges conversationnels : le décalage entre ce qui est littéralement dit et ce qui est signifié effectivement est fréquent, et cet aspect de la communication linguistique suscite nombre d'interrogations. Cette situation peut-être identifiée sous plusieurs formes d'expression, notamment des figures de style (ironie, métaphore, hyperbole, litote, etc...), mais aussi dans des conversations non-stylisées (ce qu'on appelle ordinairement des sous-entendus ou des entendus). Grice entreprend de considérer plusieurs cas typiques et particuliers de ce genre de phénomène linguistique et en tire une théorie non moins intéressante. En premier lieu, cette dissertation s'attachera à la notion d'implicature et ses inférences théoriques pour ensuite exemplifier l'utilisation de ce concept.

Le terme même d' « implicature » demande un historique, étant donné que Grice est lui-même le créateur du mot et du concept. Afin d'explicitier la signification de ce terme, il faut d'abord considérer ce que Grice entend par le verbe « dire ». S'attacher à ce que quelqu'un a dit revient à s'intéresser à l'aspect littéral de la phrase énoncée, et corrélativement à la signification conventionnelle des mots employés dans cette phrase. Il n'y a donc ici aucune interaction du contexte de discours dans le sens de la phrase, sachant que la majorité des cas de « ce qui est dit » prend un sens complet sous certaines conditions : la connaissance de l'identité de tous les agents de la phrase (garantissant une compréhension maximale de la portée de la phrase), la connaissance du moment d'énonciation de la phrase (garantissant la relation entre la phrase littérale et son contexte discursif), et par conséquent la connaissance de la signification complète de la phrase en relation avec son contexte discursif. Quand je dis « L'âne s'est engagé sur la mauvaise pente. », cette phrase indépendamment de son contexte discursif peut être interprétée comme suit : soit le sujet de la phrase est effectivement un animal, soit il se réfère à une personne considérée imbécile, comme peut le laisser entendre l'utilisation de l'expression en français ; soit la « mauvaise pente » connote littéralement un passage en descente qui a été engagé par l'un ou l'autre des sujets présumés, soit elle réfère à l'expression française laissant entendre que l'un ou l'autre des sujets présumés s'est empêtrée dans une situation fâcheuse. Ces différentes interprétations qui restent conventionnelles de la phrase ne permettent donc pas pour autant de déterminer son sens effectif, qui reste à ce stade hypothétique.

La notion d'implicature, de par sa nouveauté, est difficilement saisissable dans la mesure où elle ne correspond pas tout à fait au sens de ce qui est « impliqué », ni de ce qui est « implicite ». Cependant, l'implicature peut d'ors et déjà être appréhendée dans la précédente interprétation : dans le cas où l'on supposerait que l'âne en question est une personne, le lien entre le concept de bêtise attribué au concept de personne est précisément en quoi l'implicature consiste : il est « sous-dit » qu'un individu x tel que x est une personne est attaché par implicature à la notion de bêtise. Ce rapport commun à deux concepts est de nature implicative. L'implicature n'est donc pas hermétique à l'utilisation conventionnelle des mots, d'où l'importance de ce concept du fait qu'il peut être appliqué de manière générale à l'échange linguistique, que celui-ci soit interprété conventionnellement ou non. Par convenance, Grice appelle les implicatures non-conventionnelles les « implicatures conversationnelles ».

Les implicatures conversationnelles sont essentiellement liées à plusieurs propriétés du discours, dont le principe de coopération. Celui-ci consiste en la contribution de tous les

participants de la conversation, en respectant d'un but commun donné par la conversation (en général, ce but est immédiatement convenu et défini par l'objet de la conversation) et de suivre la direction donnée par ce but. La conversation est donc un terrain commun à plusieurs participants dont le but est partagé par tous et chacun dans une perspective donnée. Sans le respect de ce principe, on ne peut parler de conversation dans la mesure où la procédure à suivre pour construire une situation où il y a lieu de conversation n'est pas respectée. Ce principe de coopération est donc la condition première à l'existence d'une conversation; sans lui il serait impossible de disserter sur les procédés conversationnels. Cependant, le principe de coopération ne peut rendre seul efficace la communication linguistique, il la rend seulement effective. Il est complété de plusieurs maximes suivant quatre catégories que Grice distingue par leur nature et but, et dont l'observation est aussi nécessaire que celle du principe de coopération pour qu'un échange conversationnel aboutisse. La première catégorie est la *quantité* : il faut que la quantité d'information soit suffisante pour respecter le but commun de la conversation ; ainsi que d'éviter de fournir trop d'informations qui pourraient gêner ou mal orienter le cours de l'échange. La deuxième catégorie s'attache à la *qualité* de l'échange : il ne faut pas communiquer une chose que l'on sait fausse, que l'on ne sait pas ou que l'on ne connaît pas suffisamment, ceci pour préserver la véracité des propos échangés. La troisième catégorie appartient à la *relation* : il faut être aussi pertinent (« relevant ») que possible, catégorie que Grice exploite moins dans ce chapitre de par la complexité de cette maxime. Enfin, la quatrième catégorie qui appartient à la *manière* ou façon de communiquer (« manner ») : il faut éviter l'expression obscure et l'ambiguïté, il faut être concis et ordonné. Ces différentes maximes couplées par le principe de coopération garantissent une échange conversationnel efficace, sans pour autant en occulter la spontanéité du discours. Les maximes correspondant à la catégorie de la *qualité* du discours est la principale car son observation préserve l'essentiel de l'échange conversationnel, sans quoi celle des autres maximes n'est plus d'aucun intérêt.

La distinction de l'implicature conversationnelle devient ici plus nette. Lorsque x dit littéralement p pour signifier en réalité que q, cela suppose que :

- (1) Il respecte les maximes précédemment énumérées ou au moins le principe de coopération.
- (2) Il pense que la correspondance entre q et p est suffisamment consistante pour être discernable par l'auditeur.
- (3) Il pense qu'il est en la compétence de l'auditeur de déceler la signification q de p, telle qu'il la caractérise dans la supposition précédente.

Ceci étant, si l'implicature mise en œuvre dans (2) est saisie intuitivement par l'auditeur, ou si elle n'est au moins pas remplaçable par un argument, elle ne peut en aucun cas faire l'objet d'une implicature conversationnelle, mais plutôt d'une implicature conventionnelle, au même titre de l'implicature illustrée dans notre exemple initial « L'âne s'est engagé sur la mauvaise pente », où l'âne correspond à une sottise personne. Afin d'illustrer une implicature conversationnelle employée dans les figures de style, nous pouvons considérer la phrase suivante « Tu es le baume qui apaise mes souffrances. » comme telle. Nous supposons qu'à l'énonciation de cette phrase, le locuteur respecte les maximes de chacune des catégories, ou au moins le principe de coopération. Cette figure de style est une métaphore ; en ceci, les traits mentionnés dans la phrases ne peuvent être littéralement parlant la référence à une personne, et ce fait est d'une telle évidence qu'il devient clair aux deux protagonistes que ce qui est dit n'est pas ce qui est signifié. La supposition la plus vraisemblable est que les propriétés évoquées par les éléments contenus dans la phrase correspondent à celles contenues par l'auditeur, soit une signification au deuxième degré.

L'auditeur comprend cette phrase à travers la démarche suivante :

- (1) Il/elle interprète la phrase à partir des données conventionnelles de sens des mots et des références mentionnées dans la phrase.
- (2) Il/elle évalue le principe de coopération et des maximes selon l'attitude du locuteur.
- (3) Il/elle interprète le contexte discursif de l'énonciation.
- (4) Il/elle se réfère éventuellement à ses connaissances personnelles.
- (5) Il/elle évalue l'accessibilité de tous les points précédents à son locuteur.
- (6) Dans le cas où tous les points précédents sont observés, il/elle comprend la phrase comme métaphorique.

Il est également envisageable de comprendre cette métaphore comme ironique. Il faut pour ceci un certain état de faits concernant les participants ou le contexte discursif qui prêterait à interpréter une autre proposition que la signification littérale de ce qui est dit: il faut que la position personnelle des participants ou/et le contexte discursif exhibe un décalage évident ou une différence de faits entre ce qui est évoqué et ce qui est effectivement. Cette discordance aurait pour effet d'opposer ce qui est dit littéralement et ce qui est effectivement, ou de manière moins radicale, révélerait un degré de désaccord compris entre la signification littérale et la signification littérale opposée. Il est donc question d'une signification au troisième degré, au-delà de la signification conventionnelle de la phrase et de la signification deuxième de la métaphore. Dans ce cas, la démarche de compréhension est la même, à l'exception qu'il est flagrant que le locuteur n'entend pas signifier ce que la métaphore évoque explicitement, et que ce fait est connu par les deux participants. Il en découle que ce que le locuteur tente de communiquer n'est pas la signification qu'il avance au deuxième degré d'interprétation. La véritable signification est donc autre, mais toujours liée à la proposition de manière flagrante pour la rendre accessible à l'auditeur ; la position la plus flagrante liée à cette proposition est bien la proposition opposée. C'est une des deux maximes appartenant à la catégorie de la *qualité* qui est ici violée : le locuteur ne dit pas ce qu'il prend pour vrai, ou plus exactement le locuteur dit le contraire de ce qu'il pense. De là, c'est bien le contraire de la signification deuxième de la phrase qui est finalement entendue: « tu n'es pas le baume qui apaise mes souffrances ».

Afin d'illustrer un contexte discursif qui révélerait une opposition entre la signification littérale et la situation effective, nous pouvons imaginer que la phrase « Tu es le baume qui apaise mes souffrances » est énoncée durant un massage, qui s'avère être des plus désagréables. Le locuteur sait (ou plutôt sent) que sa proposition évoque l'inverse de la situation discursive: il signifie forcément l'inverse de ce qu'il dit. Ceci étant, pour que la signification finale de sa phrase aboutisse à l'entendement de son auditeur, il faut que l'auditeur connaisse le fait que le massage qu'il inflige est insoutenable. Une troisième condition qui donnerait à cette proposition toute sa légitimité est la nécessité que le locuteur doit savoir que l'auditeur sait préalablement que son massage est un échec, afin de pouvoir énoncer sa phrase; sans quoi la signification réelle de la phrase n'aboutirait pas. Il y a donc deux niveaux d'analyse; on exige de la situation :

1. que le massage soit effectivement mauvais.
2. que le massé sache que le masseur est capable de reconnaître en quoi sa phrase est susceptible d'être littéralement fautive
3. que ce fait soit connu du masseur**.

Pour que la signification réelle de la proposition aboutisse, il faut que*:

1. le locuteur signifie effectivement l'inverse de ce qu'il dit littéralement.
2. l'auditeur sache en quoi la phrase énoncée est susceptible d'être littéralement fautive.

Afin de mettre en lumière une situation où « Tu es le baume qui apaise mes souffrances » ne signifie pas forcément l'opposé de son sens littéral, sans pour autant respecter la signification littérale-même, nous pouvons imaginer une situation où A et B sont amis; B a rendu un service à A, par exemple a réparé sa voiture, et se vante d'être « le sauveur de la situation » de A. A répond alors « Tu es le baume qui apaise mes souffrances. ». Les répliques de A et de B font en réalité l'objet d'une hyperbole: le sens littéral est écarté, premièrement du fait que cette phrase incarne une métaphore (vu plus haut), mais de plus ne décrit pas exactement la position de B. Ces termes sont exprimés sous forme de louanges; A et B étant amis n'admettent pas ce type de discours de par la nature de leur relation. La phrase est donc une exagération de la réalité effective qui lie A et B, et ceci est manifeste aux deux protagonistes. Pour que la signification de la phrase aboutisse, on exige donc de la situation que:

- 1.l'acte accompli par B n'engage pas une telle description de B.
- 2.B sait que A est apte à le discerner.
- 3.A le sait.

Pour que la signification de la proposition aboutisse, il faut que:

- 1.le locuteur amplifie effectivement la signification littérale de la métaphore.
- 2.l'auditeur sache que la proposition est sujette à d'une amplification révélatrice.

Ici, c'est toujours la maxime correspondante à la catégorie de la qualité qui est violée: le locuteur ne dit littéralement pas ce qu'il pense, sans pour autant signifier le contraire de ce qu'il dit, mais « moins » que ce qu'il dit.

La notion d'implicature a une portée essentielle quant à l'interprétation des échanges linguistiques. La philosophie ainsi étendue par Grice souligne une perspective analytique qui s'intéresse à l'état du langage et de ses divers attributs quant à la signification, sans pour autant tenter de formaliser le langage naturel, mais plutôt en explorant les maintes possibilités d'expression qu'elle fournit. L'implicature est l'un des éléments qui éclaire l'éventail de choix de s'exprimer et met en lumière la richesse du langage et du raisonnement humain. De plus, cette nouvelle notion démontre que les échanges linguistiques simulent une communication implicite et cognitive concrétisée par l'effet de l'implicature et par sa reconnaissance.

*Ces dernières conditions découlent directement de celles exigées par la situation; cependant l'utilité de les mentionner explicitement est de proposer une démarche générale à chaque exemple analysé.

**Si (2) et (3) ne sont pas respectés, de manière à ce que le savoir mutuel soit compromis, ce cas serait celui de l'hypocrisie ouverte: le locuteur dévalue ouvertement son auditeur, sans que ce dernier ne s'en aperçoive.

Bibliographie:

Austin J.L. , 1961. *Quand dire, c'est faire*, Oxford, Angleterre : Edition du Seuil, traduit par Gilles Lane.

Frege, Gottlob. 1892. *On Sense and Reference*, traductions des Ecrits Philosophiques de G. Frege, Oxford, Angleterre: Blackwell, 1960.

Grice H. Paul , 1975. *Logic And Conversation: ?* Presse académique.

Kripke Saul, 1980. *Naming and Necessity*: Oxford U.K., Cambridge, U.S., 1993.

Russell Bertrand, 1905. *On Denoting*, traduit par J-M Rey dans Ecrits de logique philosophique: PUF, Paris, 1989.

Searle John R. , 1969. *Les actes de langage: Essai de philosophie du langage*, Cambridge, Angleterre : Collection savoir, Hermann, traduit par Gilles Lane.